Image not found or type unknown

Droit au Visa après mariage avec une conjointe française

Par **sdesinger**, le **27/01/2015** à **14:57**

Bonjour,

Je suis entré en France sans Visa en 2011. J'ai rencontré mon épouse qui est Française en 2012. Nous nous sommes installés ensemble en 2013 et avons contracté mariage en juillet 2014.
Je souhaiterai savoir s'il y avait une possibilité de regularisation en Prefecture pour l'obtention d'un Visa Long Sejour, réglant bien évidemment les timbres fiscaux y afférents.
Nous avons tous les documents nécessaires établissant notre communauté de vie depuis plus de 6 mois avant le mariage et 6 mois après le mariage hormis le Visa d'Entrée.
Je vous remercie par avance tous les éclaircissements et réponse que vous pourriez m'apporter sur ce sujet particulier. Bonne journée

Par **louison123**, le **27/01/2015** à **15:51**

Ce lien vous sera utile :

http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Etranger-Europe/Etrangers-en-France/Entree-en-France-des-etrangers/Conditions-pour-entrer-en-France/Visas-de-long-sejour-pour-la-France

Par **sdesinger**, le **27/01/2015** à **20:33**

Louison 123. Je vous remercie pour votre réponse. Ma question était de savoir si une régularisation était possible directement en Préfecture pour l'obtention d'un Visa Long Sejour en tant qu'Epoux d'une française avec 15 mois de vie commune et 6 mois de mariage.

Par **louison123**, le **28/01/2015** à **11:16**

Je pense que vous pouvez aller à la pref récupérer un dossier.
Si vous voulez être rassuré, vous pouvez contacter la CIMADE pour vous épauler dans votre

démarche :
http://www.lacimade.org/

Par **sdesinger**, le **28/01/2015** à **11:48**

Bonjour Louison 123, Je vous remercie énormément pour votre aide. J'ai déjà pris attache avec l'Association "LES AMOUREUX BANC PUBLIC" qui m'a publié un témoignage. Je vais me rapprocher à nouveau afin qu'ils puissent nous aider à monter notre dossier et surtout pour la lettre pour motiver le bien fondé de notre demande au Préfet. Mille mercis et très bonne journée à vous.

Par **sdesinger**, le **28/01/2015** à **11:48**

Bonjour Louison 123, Je vous remercie énormément pour votre aide. J'ai déjà pris attache avec l'Association "LES AMOUREUX BANC PUBLIC" qui m'a publié un témoignage. Je vais me rapprocher à nouveau afin qu'ils puissent nous aider à monter notre dossier et surtout pour la lettre pour motiver le bien fondé de notre demande au Préfet. Mille mercis et très bonne journée à vous.

Par **sdesinger**, le **28/01/2015** à **11:48**

Bonjour Louison 123, Je vous remercie énormément pour votre aide. J'ai déjà pris attache avec l'Association "LES AMOUREUX BANC PUBLIC" qui m'a publié un témoignage. Je vais me rapprocher à nouveau afin qu'ils puissent nous aider à monter notre dossier et surtout pour la lettre pour motiver le bien fondé de notre demande au Préfet. Mille mercis et très bonne journée à vous.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés